

Les chiens de faïence

Se faisant face, tels des chiens de faïence fragilement posés sur le bord d'une route défoncee mais avec vue sur le lagon, on trouverait deux groupes, chacun devant de se reconnaître dans un des deux pour le rejoindre. Il faudrait choisir son camp, impérativement, sous peine d'apparaître comme un traître... Il y aurait d'un côté des Mahorais, de souche, attachés aux valeurs de la République en même temps qu'aux valeurs traditionnelles, culturelles, mais réclamant une légitime égalité des droits, après une "vie commune de plus 150 ans", comme le dit un élu.

Des enseignants, fonctionnaires du même état, qui pour un même travail, une même formation, touchent une rémunération différente du fait de leur origine géographique paraît en effet choquant. En revanche, il faut accepter que ceux qui n'ont pas le même niveau ne puissent pas accéder aux mêmes droits et aux mêmes devoirs...

Des citoyens qui pour bénéficier des mêmes droits que tout citoyen français sont obligés de "fuir" à la Réunion ou en Métropole, paraît là aussi dérangeant. D'autant que cela coûte autant à l'Etat. Tout comme les salariés du privé qui, une fois leur formation validée ici, parfois avec des soutiens financiers importants de la Collectivité et des entreprises, vont proposer leurs services sur d'autres territoires, où ils seront payés deux à trois fois plus chers, est gênant et en même temps bien normal.

En face de ces ambiguïtés, de ces inégalités, se retrouveraient des fonctionnaires d'Etat, dans de nombreux services, qui ne seraient intéressés que par le lagon et la prime en fin de contrat, alors qu'ils ont pour mission de mener à bien des projets avec pour objectif principal cette marche égalitaire vers le droit commun. C'est la feuille de route dans tous les services, dans toutes les directions départementales, les antennes locales dépendant d'une direction régionale basée à la Réunion. Cette marche en avant est parfois accusée d'aller à un rythme trop soutenu, parfois de traîner en longueur. Aujourd'hui, il semble que la volonté de plus en plus manifestée dans la rue, par des syndicats, des partis politiques, des représentants de la société civile, est que cette marche en avant est trop lente. L'égalité sociale, l'égalité pour l'éducation de nos enfants, devant la santé, l'état de nos routes, de nos caniveaux, l'éclairage public, mais aussi les salaires, les prestations sociales décidées par la communauté nationale dont nous faisons partie, font défaut. Les conditions de vie misérables d'une bonne partie de la population, les revenus indécemment accordés à nos anciens, aux handicapés, mobilisent de plus en plus et me semble-t-il à juste titre. Mais rejeter la faute sur l'autre n'apporte pas de solution. D'autant que beaucoup travaillent à améliorer tout cela, font de leur mieux, dans tant d'entreprises, d'associations et de services publics.

En face de ces droits, il y a, comme toujours, des devoirs, mais surtout des devoirs moraux de la part de nos élus à se battre, le temps de leur mandat, pour défendre les intérêts de la population qui les a conduits à ce poste. Des moyens conséquents sont attribués par l'Etat, des soutiens importants sont disponibles à travers divers ministères, avec l'Europe. Il revient à nos élus de les mobiliser au lieu de crier au loup et de ne rien faire. Il faut des moyens financiers certes, mais surtout de l'action et du courage politiques pour récupérer des terrains afin de construire des équipements publics et imaginer leur territoire dans 10 ou 20 ans. Il faut s'appuyer sur des techniciens, des experts, il faut aussi de la volonté et de l'honnêteté, pour soutenir, encourager, accompagner des porteurs de projets, des investisseurs, des chefs d'entreprises prêts à développer leurs activités, car ce sont eux qui proposeront du travail à nos enfants.

Il me semble que les fautes, les retards ne doivent pas être rejetés caricaturalement sur "des fonctionnaires ou chefs de service m'zungus uniquement intéressés par une prime", ou sur "des Mahorais incompetents". Chacun a une part de responsabilité qu'il faut avoir l'honnêteté de reconnaître pour la dépasser. Il serait temps.

Ce n'est pas en s'arc-boutant les uns et les autres sur des préjugés que l'île continuera à avancer et trouvera toute la place qu'elle mérite assurément. Il faut à chacun se libérer de carcans inutiles, reconnaître ses forces et ses faiblesses et trouver ensemble le moyen d'arranger tout cela. Il faut arrêter de se regarder en chiens de faïence. Que chacun apporte sa contribution, fasse de son mieux, s'explique, se fasse comprendre. C'est peut-être par des rencontres ouvertes, des discussions libres que les besoins, les objectifs seront affinés et tout le monde pourra se remettre, ensemble, au travail, dans le même objectif. Les chantiers sont encore énormes et il serait temps que la confiance soit rétablie entre tous les acteurs.

Laurent Canavate

2èmes Rencontres de la politique de la ville (suite)

La politique de la ville étant par définition transversale, elle concerne de nombreux domaines qu'il est difficile de séparer. Pour des raisons pratiques, 4 thèmes ont été définis.

Pour la 1ère table ronde intitulée "Comment mobiliser les aides publiques et le partenariat", les intervenants, Gérard Fangeau, directeur de la jeunesse et des sports, Philippe Duret, président de l'association Tama, Philippe Cambril, directeur du centre de ressources de Guyane et Alain Bénard de la Caf de Mayotte ont mis l'accent sur la nécessité du partenariat, c'est à dire une démarche concertée autour d'un projet. "Le travail se fait grâce aux réseaux. On s'appuie sur ceux existants et on crée de nouveaux réseaux. Le partenariat s'appuie sur le projet", a précisé M. Cambril. M. Fangeau a expliqué que souvent les administrations comme la DJS devaient appliquer une politique nationale.

"Nous avons des priorités, on s'adapte donc au niveau local tout en restant dans le cadre national. On peut insister sur certains domaines, en minorer d'autres, mais nous avons l'obligation de faire connaître nos objectifs et nos priorités à notre public". Souvent, les associations ne connaissent pas le domaine de compétence des différentes administrations. Parfois les administrations elles-mêmes ne savent ce que peut faire ou ne pas faire d'autres administrations (par exemple DJS-Etat et DSAJ-CDM) et l'articulation entre elles doit s'améliorer.

C'est le constat que Mme Jalabert de la CSDM fait tous les ans. "Nous sommes sensibles aux difficultés des Mahorais. Mais il y a une perte d'énergie importante car beaucoup de demandes sont renouvelées chaque année alors que nous avons expliqué les raisons de notre impossibilité d'aider l'année précédente. On ne peut sortir de la politique définie par la Cnam". Ce déficit de communication sera peut-être comblé par le Centre de ressources qui sera présidé par Mme Anziza Moustoïfa, conseillère économique et sociale de Mayotte. En tout cas, c'est ce que tout le monde souhaite, d'autant plus que certaines dispositions législatives de droit commun s'appliquent à Mayotte et d'autres non.

Le monde associatif aimerait posséder un annuaire des associations, pour connaître d'autres structures qui agissent dans le même domaine qu'elles. Le maire de Koungou Saïd Ahamadi a néanmoins soulevé la question des moyens. "La préfecture dit aux associations de venir nous voir en disant que nous sommes responsables du

Un déficit de communication



Comme ses collègues de Sada, Bouéni, Pamandzi et Bandrélé, le maire de Chiconi, Abdallah Souf Safi (à droite), a signé le CUCS avec le président du CG Saïd Omar Oili (à gauche) et le préfet Vincent Bouvier (au centre).

tissu associatif, mais c'est à la préfecture qu'il faut demander un accompagnement. Comment mettre en œuvre des projets aussi beaux soient-ils si nous n'avons pas l'enveloppe financière qui va avec ?" "C'est le maire qui est responsable de la politique sociale", a rétorqué Dominique Dufour, sous-préfet chargé de la politique de la ville, tout en rappelant que l'Etat se sentait responsable de cette politique de la ville. Dans ce cadre, la politique de formation des différents acteurs est importante.

Concernant la 2e table ronde consacrée à l'urbanisme et la rénovation urbaine des oppositions fortes sont sorties de la discussion à laquelle ont participé Mahamoud Azihary directeur de la Sim, Jean-Marie Roy directeur du service urbanisme, aménagement et habitat de la DE, Ibrahim Soibahadine sénateur de Mayotte et Alain Corona DGA à l'aménagement de la CDM. M. Roy a indiqué que le foncier devient rare et cher, qu'il fallait prendre de nombreux paramètres (ZPG, risques naturels, déplacements, etc.) pour se l'approprier et construire sans trop le consommer.

Le directeur de la Sim a pour sa part affirmé le contraire en expliquant que le foncier était présent, mais que le problème était plutôt l'aménagement. Une analyse qui n'est pas partagée par de nombreux élus ou techniciens municipaux. Ahamadi Dahalini, maire de Sada a d'ailleurs pris la parole pour exprimer la difficulté pour les maires d'acquérir du foncier pour réaliser les projets communaux. Cette difficulté, la CDM l'a moins. "La CDM a environ 300 hectares de réserves foncières. Actuellement, chacun construit ses projets de son côté. Mais il faut raisonner en terme

de grandes zones pour mettre en œuvre une mixité sociale", a expliqué Alain Corona. Ainsi, certaines communes souhaitent créer des ZAC (zones d'aménagement concerté), dans lesquelles seront créés des logements, mais aussi des écoles, des commerces et des services afin de créer de l'emploi près des zones d'habitation. "Avec l'ANRU (Agence nationale de rénovation urbaine), on rassemble des bailleurs sociaux, des financeurs d'Etat et on reconstruit certains quartiers. Ce sera le cas à M'gombani et nous voulons en faire un quartier-témoin pour donner un exemple de ce que peut être un quartier mahorais", a rajouté M. Dufour. L'introduction de commerces dans les quartiers a beaucoup plu à Djamilat Boudra, présidente de l'Aprédema. "La pharmacie, le bureau de poste, on ne l'a pas dans nos villages, ça éviterait de se rendre tout le temps à Mamoudzou". Dans le même ordre d'idée, Nafissata Bint Mouhouidhoire a suggéré que les administrations se délocalisent dans d'autres villages que ceux du grand Mamoudzou.

Enfin, lors de la dernière table ronde sur l'emploi, le directeur de la DTEFP Didier Périmo a fait l'amer constat de voir peu de monde y assister. L'atelier s'est déroulé en fin de journée mais était-ce une raison de désertifier la salle ? "Quand on parle d'emploi, cela montre l'intérêt qu'on y porte. Il y a une absence d'engagement qu'on trouve plus dans les manifestations, ça ne m'incite pas à l'optimisme". Avec le directeur de l'ANPE Pierre Barrière, M. Périmo constate un paradoxe sur le marché de l'emploi mahorais : certains secteurs recherchent activement des employés alors qu'il y a un grand nombre de chômeurs. "Le non emploi ici est dramatique puisqu'il n'y a pas d'indemnités chômage, certains gens se demandent quoi manger tous les jours. Le second frein est la non maîtrise de savoir de base. Il faut des pré-requis pour prétendre à certaines formations. Pour les plus anciens qu'on a pris sans même qu'ils aient les compétences, il serait injuste de leur dire de partir, il faut les former pour qu'ils gardent leur emploi. J'ai du batailler avec les maires pour leur faire admettre que je ne signerais pas

de CES si les bénéficiaires ne suivaient pas des formations qualifiantes. Enfin, il faut des emplois dans hautement qualifiés, mais aussi moyennement et vers le bas. Le summum de la réussite n'est plus l'emploi public, l'avenir c'est le privé", a déclaré le directeur de la DTEFP. Pour lui, les métiers d'avenir sont ceux des services à la personne. Dassami Fahardine de l'Adie a profité de l'occasion pour faire connaître sa structure et le micro-crédit initié par le prix Nobel de la Paix, le Bangladeshi Muhammad Yunus, accessible aux personnes auxquelles les banques ne proposent pas de prêt. Une présentation des structures existantes, selon Didier Mercier-Lachapelle, DGA au service de l'aide à la population de la CDM, puisque peu de monde a connaissance des dispositifs dont ils peuvent profiter. "Au niveau de la CDM, nous donnons une aide de 8.000 € par contrat pour des contrats d'aide et d'insertion. Seulement 50 contrats ont été signés en 2006". Pour Pierre Barrière, l'ANPE n'est présente à Mayotte que depuis 14 mois et sa priorité est de faire un diagnostic pour mieux cibler l'offre et la demande d'emploi. "On fait le point sur les compétences existantes, puis on voit ce que l'on peut mettre en place. Mais on cible d'abord les besoins de demain, car les compétences existantes ne seront pas forcément adaptées à celles dont on aura besoin demain".

Par ailleurs, il a signalé que la structure de la population étant jeune donc sans expérience, il fallait que les entreprises les aident en les accueillant en formation en leur sein. Maurice Bémou a pour sa part demandé à ce que des formations (y compris des cours de français) soient faites dans toutes les communes pour les personnes peu scolarisées. Le député Mansour Kamardine a pour sa part ajouté que les Mahorais devaient être prêts à s'impliquer dans le développement économique français et européen, c'est-à-dire exercer un métier en dehors de Mayotte au vu de l'exiguïté du territoire. Dans tous les cas, les emplois créés ou occupés doivent être déclarés. "Je ne veux pas entendre parler d'emploi de personnes en situation irrégulière. Il faut une dignité par le travail, je n'ai pas parlé d'esclavage. Il ne faut pas faire de profit de bas niveau", a répété d'un ton ferme Didier Périmo.

Réaction d'une chargée de la politique de la ville

"Cette journée a répondu à nos attentes"

Linda Akodjinou est chargée de la politique de la ville à la mairie de Bouéni depuis un an. Sa journée s'est conclue par la signature du CUCS avec le préfet Vincent Bouvier et le président du Conseil général Saïd Omar Oili, comme ses collègues de Sada, Chiconi, Pamandzi et Bandrélé. "Il fallait qu'une telle journée se fasse. On a fait le tour mais ce n'est pas suffisant. Nous devons orienter tous les acteurs associatifs, se rapprocher de certaines institutions pour des partenariats éventuels et répondre à des attentes concrètes de la population. Il y a une vraie méconnaissance de tout ce qui est juridique et le CTAD aura un rôle très important dans ce domaine."

LE CHIFFRE

1

C'est le nombre d'heure de décalage que nous aurons avec la métropole à compter de ce dimanche, au lieu de deux jusque là. Le passage à l'heure d'été dans l'Hexagone se fera dans la nuit de samedi à dimanche. Avec l'arrivée du printemps, tous les Hexagonaux avanceront leur montre d'une heure.

LA PHRASE

"On ne fait pas une armée qu'avec des généraux, il faut aussi des soldats",

a déclaré le directeur de la DTEFP Didier Périmo lors des 2e Rencontres de la politique de la ville. Il affirme ainsi son inquiétude à voir certains jeunes mahorais s'embarquer dans de longues études et briguer des postes administratifs, alors que des besoins se font ressentir sur des métiers moins prestigieux tels que les soudeurs, plombiers ou chauffeurs de poids-lourds.

LES HOMMES

Oussoufi Ibrahim et Saïd Oussène

Le premier vice de Chiconi, le second de Mtzamboro. Ils ont chacun reçu une prestigieuse médaille, de bronze, au Salon de l'Agriculture de Paris qui vient de prendre fin, pour la qualité de leur vanille. Les efforts de la cellule Europe du Conseil général et du Stabex portent leurs fruits. Ces deux médailles sont les seules récompenses attribuées à tout l'Océan Indien cette année. Avec cette reconnaissance, c'est une nouvelle aventure qui débute pour la vanille mahoraise. 18 kilos de vanille noire viennent d'être exportés en février par Vanexp. Cela faisait plus de deux ans que les exportations étaient nulles.